CQP Opérateur/trice de couture en ameublement

Certificateurs
- CPNE de la fabrication de l'ameublement

Publics
- 1/ Jeunes
- 2/ Salarié(e)
- 3 /Intérimaires
- 4/ Demandeurs d'emploi

Accès
-

DESCRIPTION DE LA CERTIFICATION

L'opérateur/trice de couture en ameublement réalise tout ou partie de la confection (assemblage et coutures) des éléments constitutifs d'un meuble (siège, banquettes, canapés, fauteuils), d'un matelas ou de ses accessoires (coussins, galettes, rideaux, tête de lit) dans le respect des consignes, du cahier des charges du client et des règles QHSE[1].

Il/elle réalise les opérations de coupe, d'assemblage des étoffes et des matières premières, l'application des passementeries, le montage des matières premières (coutils, ouates, galons, passepoils ...) et les finitions d'un matelas dans le respect des critères esthétiques, stylistiques et dimensionnels et du planning à l'aide d'équipements et matériels manuels ou automatisés adaptés à la production.

Il/elle réalise des opérations d'entretien ou de maintenance de premier niveau[2] sur ses équipements.

[1] Règles de Qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

[2] Selon norme AFNOR

Nomenclature du niveau de qualification

Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

État

Inactive mais déployable

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc de compétences 1 – Préparation des opérations de confection et d'assemblage des éléments du meuble, matelas ou accessoire

- Recueillir toutes les informations nécessaires permettant l'organisation et la réalisation des opérations de confection et d'assemblage du meuble,

2021 © Observatoire Compétences Industries

matelas ou accessoire
- Identifier les caractéristiques des matières premières
- Identifier les matériels et équipements adaptés à la production
- Vérifier la disponibilité et la conformité des matières premières, des consommables et des équipements
- Etablir les débits matières
- Vérifier le bon état de marche et régler les équipements
- Appliquer les règles QHSE dans toute activité de préparation de la production
- S'organiser pour réaliser toutes les activités de production dans le respect des plannings établis et des contraintes
- Identifier des anomalies et proposer des actions correctives

Bloc de compétences 2 – Réalisation des opérations de confection et d'assemblage des éléments du meuble ou du matelas

- Réaliser la préparation des étoffes entrant dans la confection du produit
- Réaliser la pose de la passementerie
- Réaliser l'assemblage et le montage des matières premières
- Réaliser les étapes de finitions
- Contrôler la qualité des pièces et du produit fini
- Détecter les défauts ou anomalies liés aux finitions
- Réaliser les mesures correctives ou retouches nécessaires
- Assurer la protection de l'environnement selon les règles en vigueur
- Appliquer les règles QHSE dans toute activité de confection et d'assemblage.

Bloc de compétences 3 – Réalisation de l'entretien et de la maintenance de premier niveau des équipements de confection et d'assemblage

- Identifier les différents composants des équipements utilisés et leur fonctionnement
- Réaliser le nettoyage régulièrement de son poste de travail
- Identifier les dysfonctionnements techniques et pannes
- Identifier le degré de gravité et prendre les mesures adaptées en cas de dysfonctionnement
- Réaliser la maintenance de premier niveau concernant les matériels manuels ou automatiques et les matériels connexes à l'activité
- Appliquer les règles QHSE dans toute activité d'entretien et de maintenance.

Bloc de compétences 4 – Traitement des informations en lien avec la production réalisée

- S'approprier des consignes et les appliquer

2021 © Observatoire Compétences Industries

- Rechercher des informations techniques dans les outils et la documentation professionnelle de l’entreprise
- Saisir les informations nécessaires à la traçabilité de la production
- Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs (collègues, hiérarchie, autres services …) par écrit ou par oral
- Utiliser correctement le langage technique en usage dans la profession
- Situer son activité dans le fonctionnement de l’équipe, du service et de l’entreprise
- Utiliser les outils, moyens de communication et systèmes d’information en vigueur dans l’entreprise
- Identifier l’impact de son activité sur les autres services Identifier les indicateurs de production du service et leur signification Intégrer des actions d’amélioration dans son activité quotidienne en fonction d’objectifs fixés

2021 © Observatoire Compétences Industries